

Secrétariat central
Steinerstrasse 35
Case postale 1008
3000 Berne 6

Téléphone +41 31 357 57 57
Téléfax +41 31 357 57 58
info@sev-online.ch
www.sev-online.ch

Renseignements

Manuel Avallone, vice-président SEV
Direct +41 31 357 57 10
Mobile +41 79 434 46 71
manuel.avallone@sev-online.ch



17 avril 2018

La direction des CFF sur une autre planète

Les négociations pour le renouvellement de la CCT CFF/ CFF Cargo sont très difficiles. C'est sans doute le seul point sur lequel la direction des CFF et la communauté de négociations sont d'accord.

Dans sa dernière communication, le responsable des Ressources humaines des CFF estime que l'entreprise veut rester attractive pour son personnel.

En quoi les revendications de la direction sont inacceptables ?

1. la suppression de la garantie des 115 jours libres annuels

Cette garantie doit être maintenue, voire améliorée, afin de permettre suffisamment de repos au personnel.

2. la suppression de la semaine de vacances pour les 60 ans et plus et la réduction des primes de fidélité

L'augmentation du nombre de semaines de vacances a été négociée contre la hausse du temps de travail hebdomadaire. Vouloir supprimer la semaine supplémentaire des 60 ans et plus est une attaque contre un élément négocié et une absurdité du point de vue de la protection de la santé.

Vouloir réduire les primes de fidélité est un manque flagrant de reconnaissance à l'encontre d'un personnel qui s'est investi pour son entreprise.

3. la suppression des garanties salariales et la suppression des allocations régionales

Les garanties salariales ont été négociées en échanges de ToCo. Revenir sur un point négocié n'est pas sérieux et va à l'encontre du partenariat social. Quant à la suppression des allocations régionales, ce n'est qu'une réduction salariale.

4. l'affaiblissement de la protection contre le licenciement

Evidemment, cela n'a pour but que se séparer plus facilement de son personnel à l'heure où les CFF annoncent des suppressions d'emploi, comme chez Cargo.

La communauté de négociations demande de son côté :

1. une meilleure progression salariale, notamment pour les jeunes.
2. des règles claires pour séparer vie professionnelle et vie privée à l'heure où les nouvelles formes de travail liées à la numérisation peuvent impacter la santé du personnel.

Le SEV est prêt à négocier, mais pour réellement le faire, il est impératif que la direction des CFF revienne à la table des pourparlers avec des revendications qui soient acceptables.

Le SEV va continuer de défendre ses membres et le personnel des CFF sur la base du mandat qui lui est confié.

Manuel Avallone, vice-président SEV, chef de la délégation de négociations

Abonne-toi à la newsletter si tu ne l'as pas reçue automatiquement:

<http://bit.do/gav-sbb>

Cette CCT, c'est la tienne. Elle ne tombe pas du ciel.

Battons-nous, ensemble!



Adhère maintenant : www.sev-online.ch/adhesion/

Et profite de l'action en cours: les trois premiers mois sont offerts!